



Première réunion préparatoire de la Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophes à Genève du 14 au 15 juillet 2014

Déclaration de la Côte d'Ivoire

Merci Madame la Présidente de nous permettre de prendre la parole à cette tribune dédiée à la Réduction des Risques de Catastrophes. Je voudrais donc exprimer la profonde gratitude de mon pays à l'ONU-SIPC et au Gouvernement de la Confédération Suisse.

Madame la Présidente, Excellences Mesdames et Messieurs les Participants ;

Prise en étau entre le Sahel au Nord et l'Océan Atlantique au Sud, la Côte d'Ivoire est un pays vulnérable aux aléas naturels, surtout aux changements climatiques dont les impacts consistent en une érosion côtière manifeste, des inondations fréquentes et des glissements de terrains dans la capitale économique Abidjan et certaines villes, l'émergence de certaines maladies telles que la fièvre typhoïde et la méningite, la dégradation des terres et une perte de la biodiversité.

Les événements qui touchent régulièrement notre territoire attestent de cette réalité. Dans le contexte actuel du changement climatique avéré, des milliers de personnes et des établissements humains sont menacés par des catastrophes hydrométéorologiques à travers tout le pays. Ce qui laisse présager des vagues de crises humanitaires dont l'intensité dépendra de notre capacité à analyser la situation actuelle pour mieux anticiper et préparer l'avenir.

Pour votre information, de 1996 à 2013, plus de **211 personnes** ont perdu la vie suite aux inondations et éboulements de terrain. En 2011, 160 sites à risques (inondations et mouvement de terrain) ont été identifiés dans le District d'Abidjan, ainsi que 6000 ménages d'une vulnérabilité extrême.

Au cours du mois de juin 2014 correspondant à la grande saison des pluies dans la zone sud du pays, des pluies continues et diluviennes ont été enregistrées provoquant des inondations et des glissements de terrain dans plusieurs communes de la ville d'Abidjan et certaines villes de l'intérieur. Ces catastrophes ont engendré au moins **27** pertes en vies humaines, de nombreuses maisons détruites, de nombreux biens perdus et plusieurs infrastructures routières endommagées.

Pour apporter une réponse à cette situation dramatique, le Gouvernement ivoirien a assisté financièrement les familles éplorées et alloué des vivres et non vivres aux sans-abris. Pour continuer l'action de protection des populations et réduire les risques de catastrophes, une opération de déguerpissement des populations dans les zones à haut risque est actuellement en cours, avec des mesures d'accompagnement visant à procéder au recasement des populations concernées.

Ces évènements montrent l'impérieuse nécessité de voir la Plateforme Nationale RRC, dont la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis octobre 2012, fonctionner de façon effective pour construire la résilience des communautés et de l'environnement face aux catastrophes.

Dans un tel contexte, la Côte d'Ivoire soutient avec vigueur le nouveau Cadre d'Action post-2015 en préparation. Elle reste convaincue que cette noble initiative va permettre à l'ensemble des nations, notamment les plus vulnérables de se doter de plateformes fonctionnelles et indispensables à la construction d'une véritable résilience des communautés et de l'environnement. Aussi adhère-t-elle à l'ensemble des résolutions de la 5^{ème} la plateforme régionale africaine tenue à Abuja au Nigéria en mai 2014, présentées ici dans la déclaration du Groupe Africain. La Côte d'Ivoire souhaite insister sur une meilleure prise en compte des facteurs de risques sous-jacents et l'intégration effective des changements climatiques et de la RRC.

Concernant le financement, la Côte d'Ivoire lance un vibrant appel à l'ensemble des Partenaires au développement ainsi qu'au Secteur Privé afin qu'ils aident les plateformes nationales RRC des pays en développement, notamment africains, à être opérationnelles à travers l'octroi de financements catalyseurs. Ce point est absolument capital pour amorcer l'amélioration de la résilience des communautés vulnérables après 2015.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire remercie et félicite le Gouvernement Japonais qui s'est engagé à abriter la 3^{ème} Conférence Mondiale sur la Réduction des Risques de Catastrophes en mars 2015.

Je vous remercie pour votre aimable attention.